

Autorisation Activité Plongée



Document à compléter et à placer
dans votre CARNET de VOYAGE

Ce document concerne la pratique des activités plongées qui peuvent être inscrites dans le cadre du programme du séjour.

Autorisation parentale

Je soussigné(e) (NOM, prénom) :

Responsable légal de l'enfant (NOM, prénom) :

l'autorise

ne l'autorise pas

à pratiquer l'initiation à la plongée sous-marine en Ecole de Plongée.

A le

Signature :

Certificat médical - à remplir par votre médecin traitant

Je soussigné(e) :

Docteur en Médecine à :

certifie que le jeune :

est médicalement apte à pratiquer l'activité plongée dans le cadre de son séjour de vacances.

A le

Signature et cachet du médecin :

**NB : la pratique de cette activité est subordonnée à l'obtention d'un certificat médical d'aptitude et d'un test d'aisance aquatique (délivré en piscine, sur rendez-vous par un maître nageur).
Merci de joindre ce document à votre CARNET DE VOYAGE.**

Vive Demain !



Les PEP Alsace
8, rue Blaise Pascal
68000 COLMAR
03 69 99 10 10
colos@pepalsace.fr